

Paris le 8 octobre 2016

**A Monsieur le Directeur Général
DGER
1, ter Avenue de Lowendal
75007 PARIS**

Objet : Dépôt de préavis de grève pour le LEGTA de Vic en Bigorre

Monsieur la Directeur Général,

Les personnels du LEGTA de Vic en Bigorre, réunis vendredi 7 octobre en Assemblée Générale sont tombés d'accord pour dénoncer le fonctionnement en interne de leur établissement et déposer en conséquence un préavis de grève pour vendredi 14 octobre 2016.

Même si ils ont tenté, avec beaucoup de bonne volonté, d'énergie, de parvenir à une situation acceptable, ils ne peuvent passer sous silence, cette rentrée ratée sous bien des aspects. Le désordre relevé a empêché chacun de se consacrer à ses tâches propres et essentielles, chacun ayant donc pris forcément du retard dans l'exécution de ses missions.

Un établissement scolaire ne peut en effet correctement démarrer une rentrée scolaire et fonctionner qu'avec des emplois du temps pour les élèves et enseignants...

Ils peuvent admettre toutefois que pour chaque rentrée, des erreurs puissent être commises, des réajustements à la marge puissent être nécessaires, souhaitables pour l'ensemble de la communauté éducative. On peut imaginer peaufiner durant quinze jours ces fameux emplois du temps.

Mais les construire la veille de l'arrivée des élèves et les bâtir au fur et à mesure sans réellement de stratégie et de hauteur durant un mois n'est pas concevable.

Les emplois du temps proposés le jour de la prérentrée ne tenaient pas compte des réunions préparatoires de filières du mois de juin, des compte-rendus réalisés, des choix d'équipe et répartition de classes, des référentiels. Des demandes de temps partiel pour certains enseignants n'avaient pas été prises en compte, des enseignants étaient amenés à intervenir sur deux classes dans le même temps, des manques d'heures pour certaines classes, un excédent pour d'autres. Nous n'étions pas en mesure de comptabiliser les erreurs, les oublis et de les hiérarchiser tant le désordre était indescriptible.... Nous n'étions pas face à des ajustements ou face à de petites étourderies et il a fallu en urgence remettre à plat au mieux pour proposer aux élèves et aux familles quelque chose de présentable ou au moins faire en sorte que les enseignants affectés sur les emplois du temps soient les bons !

Depuis maintenant un mois, les emplois du temps changent toutes les semaines. Chaque vendredi vers 12h ou un peu avant par mail, les personnels enseignants reçoivent les emplois du temps des classes. Il leur appartient de chercher leur nom un peu partout. Les changements se font sans consultation de toutes les parties, sans vision globale. Après quatre versions déjà fournies auparavant, de nouveaux emplois du temps entrent en vigueur le lundi 10 octobre.

Des fiches de service ont été distribuées le jour de la prérentrée. Des remarques et modifications ont été repérées et communiquées à plusieurs reprises et la section SNETAP a exigé auprès de la direction un en-cours des modifications déjà effectuées au 21/9. Une seconde fois ; nous avons transmis à la direction un état des lieux des erreurs encore présentes. Malgré tout, les fiches de services distribuée le 30/9 (date de « bouclage » de GUEPARD) contiennent encore des erreurs ne permettant pas la bonne mise en œuvre des référentiels. (exemple : volume de pluri non attribué en agronomie en bac techno, heures en plus car notées en TP et non en cours...) et des zones d'ombre qui persistent sur la gestion des heures non affectées.

D'autre part, les Personnels relèvent une absence totale d'animation et d'accompagnement pédagogique, des réunions programmées longtemps à l'avance mais rappelées la veille, des réunions sans ordre du jour, sans objet, sans pilotage. Ils notent aussi une absence d'organisation pédagogique pour la mise en œuvre des nouveaux référentiels (3eme EA, 2nde pro agri).

Les équipes sont contraintes de fonctionner en autonomie quasi complète.

Les membres de la vie scolaire, du secrétariat et les coordonnateurs se répartissent le travail et l'absorbent comme ils le peuvent. La seule et unique tâche identifiable qu'ils connaissent de la part de leur proviseur adjoint est depuis bientôt deux mois l'élaboration des emplois du temps d'où leur fort agacement face au manque de résultat.

Les Personnels déplorent cet état des lieux, ce constat partagé par une grande majorité des agents. L'exaspération, le dépit, la fatigue sont des sentiments et des états qui les traversent chacun à un moment donné.

La situation globale est inquiétante !

Monsieur le Directeur Général ne doutant pas de l'attention que vos services sauront porter à cette situation qui ne saurait perdurer davantage, le SNETAP-FSU demande que des moyens adaptés soient mis en place afin que les difficultés observées et qui perdurent plus d'un mois après la rentrée sur le LEGTA de Vic en Bigorre soient enfin dépassées. Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Frédéric Chassagnette,
Secrétaire Général adjoint du SNETAP-FSU